Décision 08-D-18 du 30 juillet 2008

relative aux activités de remorquage par le port autonome du Havre et la société nouvelle de remorquage du Havre (SNRH)

Posted on: 17 septembre 2008 | Secteur(s) :

TRANSPORTS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Boluda Le Havre
Dispositif(s)	Rejet Rejet des mesures conservatoires
Entreprise(s) concernée(s)	Port autonome du Havre, Société Nouvelle de Remorquage du Havre (SNRH)

Lire

le texte intégral de la décision

86.46 Ko